

# LES EFIV

## Elèves issus de Familles Itinérantes et du Voyage

### Protocole d'accueil

Prochainement sur le site du [CASNAV](#) une charte académique sera proposée, elle est en cours de validation par le recteur

### Scolariser les EFIV dans leur classe d'âge

Ils peuvent bénéficier d'aménagements pédagogiques pour prévenir le décrochage scolaire.

### Rencontrer les familles

Rappeler les droits et devoirs de l'école vis-à-vis des élèves et inversement ; communiquer oralement avec des familles ne maîtrisant pas la lecture; suivre et optimiser la fréquentation scolaire, faire des signalements d'absentéisme comme pour les autres élèves.

### Anticiper l'accueil d'un nouvel élève

Présentation de la classe, des autres, de l'élève, lui trouver une place au sein de la classe, valoriser sa culture comme pour tous les élèves à double culture.

### Assurer la continuité pédagogique

Une fiche de suivi a été envoyée à toutes les écoles et est présente sur le site Internet du CASNAV: [http://pedagogie.ac-limoges.fr/casnav/IMG/pdf/fiche\\_de\\_suivi\\_efiv-2.pdf](http://pedagogie.ac-limoges.fr/casnav/IMG/pdf/fiche_de_suivi_efiv-2.pdf)

Conformément à la circulaire n° 2012-142 du 2-10-2012, cette fiche de suivi facilitant la cohérence dans la prise en charge pédagogique des élèves Efv, a été élaborée par le CASNAV afin de mettre en œuvre cette directive. Une fois renseignée, ce document devra permettre de conduire à l'application de procédures administratives simplifiées garantissant un accueil en classe rapide. Cette fiche de suivi EFIV facilitera notamment l'accès à toutes les informations nécessaires à l'inscription et l'admission de l'élève. Une fois signée par le directeur d'école ou le maire, cette fiche remplacera tout autre document. Elle sera transmise par la famille d'établissement en établissement, le directeur d'école en conservera une copie. Elle pourra également servir de justificatif d'itinérance à la famille en cas de demande de gratuité CNED.

Chaque année, quand un EFIV arrive dans la classe, il est nécessaire d'envoyer le tableau d'enquête au CASNAV(cf courrier de l'IA-DASEN en septembre). La personne référente au CASNAV est: [isabelle.pascal@ac-limoges.fr](mailto:isabelle.pascal@ac-limoges.fr)



**Circulaire N°2012-142 du 02.10.12**

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=61529](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61529)

**Site du CASNAV Académie Limoges**

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/casnav/spip.php?>



rubrique25

**Éléments d'histoire et de culture sur les communautés du voyage**

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/casnav/spip.php?>

### LES EFIV

Les EFIV sont des «Élèves issus de Familles Itinérantes et du Voyage et de familles sédentarisées depuis peu, ayant un mode de relation discontinu à l'école».

## Evaluations diagnostiques

Les enseignantes du dispositif APEV 87, peuvent être sollicitées si l'EFIV est en difficulté scolaire importante. Elles utilisent des évaluations diagnostiques disponibles sur le lien suivant: <http://pedagogie.ac-limoges.fr/casnav/spip.php?article92>

Pour tout élève de cette communauté, le LPC doit être utilisé (droit commun).



## Aménagements pédagogiques

Il est utile de rédiger un PPRE pour prévoir des activités en autonomie et ainsi mieux gérer les absences aléatoires (il y a toujours un apprentissage prévu quand l'EFIV arrive inopinément après une période d'absence et quand il ne peut pas suivre avec le groupe classe).

L'inclure du mieux possible dans la salle de classe (trop de parents ou de grands-parents d'EFIV ont le souvenir d'avoir passé toute leur scolarité au fond de la classe).

## Pédagogie différenciée avec rattachement aux projets de classe

Il est primordial que les EFIV soient le plus possible rattachés au groupe classe. Le climat de classe sera plus serein, certaines difficultés de comportement en classe et dans l'école pourront ainsi être évitées ou amoindries.

Il est aussi important que l'EFIV voit sa culture prise en compte. Il a notamment besoin d'exister avec ses

particularités au sein d'une institution essentiellement basée sur l'écrit, quand sa famille transmet ses connaissances oralement et par imitation. On peut ainsi travailler l'interculturalité en production d'écrit, en débat, et faire émerger qu'il y a des points communs avec les autres élèves de la classe (la chasse, la pêche, le voyage dans une caravane, les coutumes..) et qu'il a aussi des atouts (il parle parfois déjà deux langues couramment ! Il est parfois musicien...).

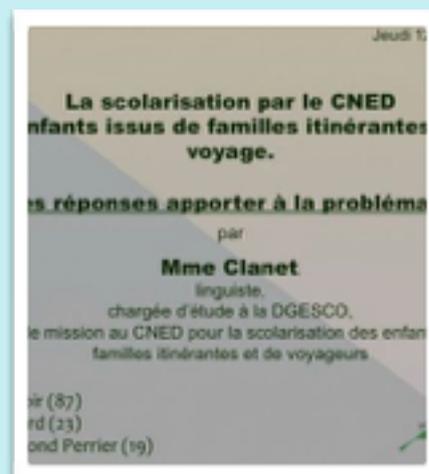
Ressources numériques, « mallettes pédagogiques » et évaluations CASNAV Académie de Limoges

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/casnav/spip.php?article92>

## VIDEO CONFÉRENCE ACADÉMIQUE, INTERVENTION MADAME CLANET

L'objectif de cette conférence est d'apporter des réponses concrètes à la problématique de l'instruction des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs par le CNED. Mme Clanet a commencé par nous présenter le public, afin de clarifier d'éventuels malentendus.

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/casnav/spip.php?article88>



## Le travail avec l'APEV

Les enseignantes de l'APEV peuvent faire le lien avec les familles sur le terrain, évaluer les élèves, prendre en charge ponctuellement les EFIV et donner des conseils, orienter vers des personnes ressources.

### Les missions de l'APEV

- ▶ Favoriser la pré-scolarisation et renforcer la scolarisation des enfants du voyage,
- ▶ Optimiser l'accueil et l'inclusion des enfants du voyage dans l'école,
- ▶ Accompagner les équipes pédagogiques scolarisant des enfants du voyage,
- ▶ Maintenir le lien entre les familles et les écoles.

Sur les aires de stationnement, l'intervention du camion école a pour objectifs :

- ▶ La scolarisation des enfants de moins de 6 ans (non soumis à l'obligation scolaire),
- ▶ L'incitation à l'inscription à l'école maternelle,
- ▶ La facilitation de la relation école-famille.

Au sein des écoles, l'APEV a pour objectif l'accompagnement pédagogique pour faciliter la scolarité de enfants du voyage. Cela passe par :

- ▶ La mise en œuvre de projets et prêt de matériel pédagogique
- ▶ Un suivi personnalisé
- ▶ L'intervention directe auprès des élèves enfants du voyage
- ▶ La co-intervention avec les enseignants des classes accueillant des Enfants du voyage.

#### Sitographie

<http://www.apev87.ac-limoges.fr/>

<http://pedagogie5.ac-limoges.fr/casnav/spip.php?rubrique25>

<http://eduscol.education.fr/cid61512/ressource-pour-les-efiv.html>

## Le CASNAV a trois missions

- ▶ Apporter une expertise auprès des IA-DASEN et du recteur sur la scolarisation des EFIV (et des EANA)
- ▶ Développer un partenariat avec les divers professionnels travaillant avec les gens du voyage dans le but de favoriser la scolarisation des EFIV
- ▶ Assurer la formation des enseignants et autres partenaires et leur apporter des ressources.



## LEXIQUE

**CASNAV**: Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

**EFIV**: enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, ce terme est utilisé dans l'éducation nationale depuis la circulaire 142 du 02/10/12 et remplace l'expression "enfants du voyage".

**UPS**: Unité pédagogique spécifique (scolarisation des Efiv)

**Tsiganes** : terme générique ayant un caractère ethnique, population originaire du nord de l'Inde et du Pakistan. Terme employé par la commission européenne.

**Rroms** : terme qui tend à remplacer « tzigane ». C'est un nom adopté par le Conseil mondial rrom et par les Nations-Unies.

**Gens du voyage** : dénomination qui se réfère au mode de vie itinérant. Ce terme est employé dans les administrations.